

Compte rendu CA du jeudi 24 mai 2018 à 16 h00 chez Dédé Rossignol

Présents :

Patricia COULON

Nicolas COULON

Monique Morel

André Rossignol

Eric SAUNIER

Yanick LOUBET

Absents excusés :

Jean-Marc Zambotto

Nelly Lepesant

Absents :

Stéphane JOLLY

(Note : Lors du CA précédent, Yanick était excusé, mais le message n'a pu être transmis à temps.)

Préambule : Le compte-rendu du CA précédent du 10 avril 2018 est approuvé sur l'ensemble des points.

Les ordres du jour traités sont les suivants :

Point 1 : Proposition CAUE intervention lors de leur projection du 31 mai.

Cycle de 3 ateliers sur la permaculture, 1 projection de film et deux visites de 30 personnes sur site avec, entre autres, pour partenaire Alosnys le mois dernier et le Milpa le mois prochain.

Possibilité, en l'absence de membre de l'association, de leur remettre une boîte à graines et des flyers.

Décision à l'unanimité : Pas de participation à cette opération

Aucun membre de l'association n'est disponible

Nous ne souhaitons pas remettre à des tiers nos boîtes de graines pour qu'elles soient distribuées en notre absence. Le principe est d'être présents pour expliquer notre démarche, pas de distribuer des graines gratuitement sans message.

Point 2 - Information à communiquer pour les nouveaux adhérents.

Point reporté au prochain CA en l'absence de la personne qui l'a mis à l'ordre du jour.

Point 3 - Foire Ecologique de Semur-en-Auxois - Septembre 2018

Décision à l'unanimité :

Sur le principe, on y va, mais validation définitive seulement lors du prochain CA, une fois la date confirmée. Ce serait vendredi 28 septembre ?

VERIFICATION FAITE APRES LE C.A. : LA DATE EST LE 23 SEPTEMBRE ET NON LE 28

Point 4 : Repas des membres ayant préparé Biodiversité 2017

Date à confirmer : vendredi soir 22 juin 2018

Lieu : dans un gîte touristique de Beaune mis gracieusement à notre disposition

Nombre de participants (environ) : 35 personnes

Traiteur : devis en cours pour un buffet froid.

Vin : il reste du vin blanc de l'an dernier et Nicolas voit avec la productrice bio de Ruffey

Pour les desserts, on peut demander aux membres s'ils veulent en faire, sinon, achats de desserts.

Prévoir des biscuits apéro et des boissons apéro, vaisselle

Prévoir de faire le point quelques jours avant

Point 5 : 7 Commissions

Sur la même idée que les foires, ne pourrait-on pas faire un framacalc pour les adhérents, leur permettant de s'inscrire ou se désinscrire dans une des 7 commissions. Avec la liste des tâches à faire qui ne sont pas pourvues...

Décision à l'unanimité : Non, pas nécessaire

Faire le point sur le contenu des 7 commissions préconisées en AG afin de les acter en CA

Point reporté au prochain CA en l'absence de la personne qui l'a mis à l'ordre du jour.

Point sur les personnes qui voudraient participer aux 7 commissions par rapport au questionnaire envoyé avant l'AG.

Point reporté au prochain CA en l'absence de la personne qui l'a mis à l'ordre du jour.

Point 6 : Formations

Interrogation sur la commission formation et comment communiquer auprès des personnes qui désirent se former

Yanick confirme qu'il peut assurer les formations semis et semences.

C'est l'association ARTIS qui facturera à la Graine et le Potager les formations au tarif de 200 euros par jour.

Les tarifs pour les membres de la Graine et le Potager sont les suivants :

Les membres bienfaiteurs : Formation 40€ par jour.

Les membres actifs non producteurs de semences : Formation 20€ par jour

Les membres actifs producteurs de semences doivent obligatoirement suivre une formation « semences ». Cette formation est gratuite pour eux, mais ils devront signer une charte de production de semences.

Le référent « commission formation » sera défini au prochain CA.

Point 7 : Fête de la Biodiversité 2018

Retour sur prise de contact avec la mairie de Ruffey pour la fête, et informations diverses :

- Cirque : devis reçu. Commandé ferme. C'est l'association qui paye. Montant 400 euros (comme en 2017)
- Musique : orgue de barbarie (déjà venu précédemment) payé par la mairie
- Chorale : apéritif en chansons. Pris en charge par la mairie
- Vignoles prête 3 barnums de 3x6
- Ruffey prête 2 barnums 3x6.
- La mairie mettra des tables pour manger, comme l'an dernier
- Ferme de Nevelle est sollicitée pour tenir son stand de vente. A confirmer
- Stand dégustation de tomates par G&P

En cours : recherche d'autres producteurs

Point 7 : Faire le point sur Barnum- banderole et signalétique

Pas d'information nouvelle - reporté au CA suivant

Point 8 – 30 mai à Nuits Saint Georges

Yanick ira à Nuits Saint Georges le 30 mai pour conseiller les jardiniers de NSG sur le contenu de leurs nouveaux bacs de plantes.

Décision adoptée à l'unanimité

VERIFICATION APRES LE C.A. : IL S'AGIT DU 30 JUIN ET NON DU 30 MAI. C'EST OK POUR YANICK

Date Prochain CA : jeudi 28 juin 2018 à 16 h chez Nico et Pat